



GRESDA

Groupe de Recherche en Sciences Sociales
et en Développement en Afrique

Note de recherche N°006 / Décembre 2024

LUTTER CONTRE LE FINANCEMENT DES GROUPES POLITICO-MILITAIRES OPÉRANT EN AFRIQUE CENTRALE

Par Carline VARTA¹

Résumé

La multiplicité des enjeux des conflits armés en Afrique Centrale ainsi que leur ambiguïté remettent profondément en cause la stabilité de la sous-région. Entre la conquête du pouvoir, le contrôle d'un territoire, l'accès aux ressources, la recherche de la reconnaissance d'une cause ou le profit personnel, il devient difficile de savoir au nom de quoi a lieu le conflit. Dans certains cas, d'ailleurs, la guerre cesse d'être une lutte politique pour se transformer en un mode de vie qui se perpétue de lui-même : la guerre prend alors une forme endémique¹. Cependant, entretenir une guerre suppose de disposer des moyens et ressources adéquats. L'expansion des groupes politico-militaires en Afrique centrale laisse comprendre que ces derniers n'ont pas de difficultés à trouver des sources de financement pour leurs activités guerrières. La question de la privation des ressources financières des groupes politico-militaires en Afrique Centrale a guidé ce travail. En interrogeant les différents modes de financement de ces groupes armés en Afrique Centrale, notre article se propose donc, à partir des différentes données recueillies dans la littérature scientifique, institutionnelle et des données de terrain, de préconiser des stratégies de lutte contre le financement des groupes armés et l'assèchement de leurs ressources en Afrique Centrale.

Mots-clés : Financement, groupes politico-militaires, groupes armés, Afrique Centrale.

Coordination scientifique GRESDA : Pr Claude ABE

Comité d'évaluation de cette note : Dr François Xavier ESSOMBA MOUNGA, Dr Symplice BOUGA MVONDO, et Dadier Albert EKASSI.

¹ Carline VARTA est Doctorante à l'Université de Ngaoundéré et chercheuse junior au GRESDA

L'Afrique Centrale est une région en proie à une instabilité chronique, alimentée par la présence de nombreux groupes armés qui sévissent dans la région, créant par conséquent des conflits armés, des violences ethniques et des tensions politiques. Les États de la région sont ainsi confrontés à des défis sécuritaires majeurs, car les activités de ces groupes et leurs réseaux de financement sont souvent complexes et difficiles à démanteler, rendant par conséquent difficile la mise en œuvre de stratégies efficaces pour les combattre.

Face à ces défis, il est essentiel de comprendre les sources de financement de ces groupes politico-militaires, les méthodes qu'ils utilisent pour blanchir leurs revenus et les stratégies qui peuvent être mises en œuvre pour les contrer.

Si toutes les guerres n'ont pas une explication économique, toutes ont besoin de financement². Le désir de renforcer l'idéologie, d'exercer un contrôle sur les populations et de bâtir une légitimité au niveau national et international requiert des moyens conséquents. C'est ce qui justifie la mise en place des mécanismes de financement des groupes politico-militaires.

La question centrale que pose cet article est la suivante : comment priver les groupes politico-militaires de leurs ressources financières en Afrique Centrale ? Pour y répondre, nous formulons l'hypothèse que la lutte contre le financement des groupes armés en Afrique Centrale doit être multisectorielle, car ces derniers assurent leur financement par divers mécanismes. Pour rendre compte des moyens de lutte contre le financement des groupes politico-militaires en Afrique Centrale, cet article s'est appuyé sur la théorie de l'interdépendance complexe développée par Robert KEOHANE et Joseph NYE. Celle-ci postule en effet que les liens économiques, les échanges culturels et les réseaux de communication structurent les relations entre les États et les sociétés. Elle met en évidence la nécessité de prendre en compte ces liens entre les États et les acteurs non-étatiques et de développer des stratégies pour gérer ces interdépendances de manière efficace. Cette théorie est d'autant plus pertinente dans notre analyse en ce sens qu'elle permet de souligner l'interconnexion entre les États, les acteurs non-étatiques (les entreprises, les organisations criminelles) et les réseaux économiques et financiers qui facilitent le financement des groupes armés³. En s'appuyant sur diverses données collectées dans la littérature scientifique, sur les rapports des organismes et institutions spécialisés, les médias et des données de terrain, notre article se propose d'analyser les différents modes de financement

² Philippe HUGON, « L'économie des conflits en Afrique », *Revue Internationale et Stratégique*, N° 43, 2001, PP. 152-169.

³ Radoslav STOJANOVIC, « L'interdépendance dans les relations internationales », *Revue internationale des sciences sociales*, Vol XXX, N°2, PP 251-265, 1978.

des groupes politico-militaires opérant en Afrique Centrale et les stratégies pouvant être mises en œuvre pour les priver de leurs ressources financières. Toutes ces données nous ont permis d'observer un foisonnement et un enchevêtrement de ressources financières (I) qui permettent aux groupes armés de pérenniser leurs activités. Par conséquent, la lutte contre ces derniers devra implémenter une approche globale qui prendra en compte aussi bien les niveaux local, régional, qu'international, pour la mise en œuvre de stratégies multidimensionnelles d'assèchement des ressources des groupes politico-militaires en Afrique Centrale (II).

I/ Une vue synthétique des principaux modes de financement des groupes armés en Afrique Centrale

La guerre est souvent associée à la violence, à la destruction et à la souffrance humaine. Elle affecte ainsi les aspects socio-politiques et économiques d'une société. Cependant, elle est également liée à une autre facette, souvent méconnue mais tout aussi destructrice : l'économie de la guerre. Celle-ci désigne un ensemble d'activités économiques qui se développent dans un contexte de conflit armé. Cette économie est caractérisée par la présence de plusieurs acteurs qui interagissent pour atteindre leurs objectifs. Les ressources financières sont un aspect crucial qui peut influencer l'issue d'un conflit armé. Elles permettent entre autres de financer des opérations militaires, recruter et assurer l'entretien des troupes, influencer, corrompre et obtenir des ralliements. En Afrique Centrale, la recherche des ressources ou du trésor de guerre repose dans un premier temps sur ce qu'il convient d'appeler économie criminelle endogène, c'est-à-dire un ensemble d'activités illicites développées localement (A) et dans un second temps sur des appuis extérieurs (B).

A- Des modes de financement basés sur le développement d'une économie criminelle locale

Les groupes politico-militaires utilisent la violence pour atteindre leurs objectifs politiques, économiques ou idéologiques. Outre leurs activités militaires, les groupes armés sont souvent impliqués dans diverses activités économiques par lesquelles ils financent leurs opérations et assurent leur entretien. L'économie criminelle endogène fait référence à un ensemble d'activités qui se développent et se perpétuent en contexte de conflit violent. Cette économie criminelle est constituée d'activités commerciales illicites (1), la taxation et le rançonnement de la population (2) et la prédation des ressources naturelles (3).

1- Le recours aux activités commerciales illicites comme mode de financement des groupes politico-militaires en Afrique Centrale

Les groupes politico-militaires assurent leur entretien et leurs logiques guerrières par le développement des activités commerciales illicites mises en œuvre dans les territoires où ils sont implantés. Cette économie criminelle endogène est souvent intégrée dans l'économie locale, avec des liens étroits entre les groupes armés, les réseaux criminels et les acteurs économiques locaux. Elle est caractérisée par le pillage, la protection moyennant rémunération, le trafic des armes et munitions, le trafic des drogues, des aliments, l'exploitation de la main-d'œuvre (captation d'esclaves), le contrôle des terres, le vol de l'aide étrangère, le vol de bétail et des récoltes, des actes de banditisme, le trafic des produits contrefaits, le blanchiment d'argent. La violence est souvent utilisée pour non seulement protéger les intérêts économiques des groupes armés, mais également pour intimider les populations locales et les acteurs économiques qui refusent de coopérer.

Dans ce sillage, le rapport du Groupe d'Action contre le financement du Terrorisme en Afrique Centrale rend compte d'un ensemble de méthodes de financement endogène des activités terroristes de Boko Haram qui s'adossent entre autres sur l'utilisation abusive des bureaux transfrontaliers de change manuel, les embuscades et pillages, la mise à contribution des entreprises de microfinance, le vol et trafic transfrontalier du bétail ou la livraison des produits servant à la commission d'actes terroristes. Les transporteurs informels se livrent au trafic d'armes au moyen des motocyclettes, en dissimulant parfois leurs produits dans des sacs de céréales empilés sur leurs engins ; les réseaux de passeurs dissimulent les devises dans des marchandises, et les commerçants bradent sur les marchés locaux le produit des razzias effectuées par le groupe sur les éleveurs. Boko Haram a pu donc compter sur des intermédiaires financiers, transporteurs informels, passeurs, qui jouent des rôles déterminants dans la chaîne logistique afin d'enranger son butin de guerre. Ses adeptes, militants et relais, véritables acteurs de l'ombre bien intégrés dans la société, ont permis au groupe terroriste de faire main basse sur une bonne partie de l'économie informelle dans le bassin du lac Tchad⁴.

Les activités commerciales de la Séléka quant à elle sont une composante importante de son économie de guerre, qui permet au groupe de financer ses opérations et de maintenir son

⁴ Joseph Vincent NTUDA EBODE, Mark BOLAK FUNTEH, et al., « Le conflit Boko Haram au Cameroun : Pourquoi la paix traîne-t-elle? », Yaoundé, Friedrich Ebert Stiftung, 2017, PP. 13-14.

contrôle sur les régions qu'elle occupe. Elles ainsi impliquée dans les trafics d'armes et munitions, les trafics de produits de consommation tels que les cigarettes, les boissons et les aliments, le trafic de drogues (cocaïne, cannabis).

Hormis ces activités commerciales illicites, les groupes politico-militaires font aussi recours à la taxation et au rançonnement des populations locales pour engranger des ressources financières.

2- La taxation des populations locales et le rançonnement d'otages comme source de financement des groupes armés en Afrique Centrale

Outre les violences physiques et les déplacements massifs, les groupes armés imposent bien des fois des taxes aux populations locales, en même temps que ces dernières font l'objet de prises d'otages avec demande de rançons. Ces activités leur permettent d'exercer leur autorité et de contrôler les populations locales de différentes manières⁵.

Si l'on associe généralement la fiscalité à l'État, certains groupes armés se sont appropriés les mécanismes de taxation afin d'effectuer des prélèvements sur les populations des territoires qu'ils contrôlent. La taxation peut revêtir plusieurs formes : les impôts sur les marchés, sur les cultures, sur les animaux, sur les mouvements de personnes⁶. Les groupes armés exigent dès lors des taxes auprès des chauffeurs routiers, font payer des cotisations aux commerçants, taxent les usines, les éleveurs et les agriculteurs.

Le groupe Boko Haram s'est en effet enrichi en extorquant de l'argent aux commerçants, et en exigeant des contributions financières pour le djihad.

L'Iswap quant à lui, se maintient grâce en partie à la collecte de taxes. Ainsi, taxe-t-il les populations locales⁷. Il prélève ainsi 2 à 3 millions de dollars par mois dans les territoires sous son contrôle. Il se finance également grâce à l'aumône. Dans son bulletin d'information hebdomadaire, l'État islamique indiquait que l'Iswap a collecté plus de 51,9 millions de naira à titre de la zakat entre mars et mai 2021⁸.

⁵ Centre International pour la Fiscalité et le Développement, « Pourquoi les groupes armés imposent-ils des taxes ? leurs motifs ne sont pas seulement pécuniaires », op.cit.

⁶ Jean-Pierre CHAUX, Jean-Christophe DEBERRE, « Les conflits Armés en Afrique Centrale : une analyse économique », Paris, Afrique Contemporaine, 2019.

⁷ MYTF1News, « Nigéria : Boko Haram une combinaison monstrueuse d'Al-Qaïda et de l'État islamique »

⁸ Kunle ADEBAJO, « new info on zakat collection, distribution throws light on Iswap's revenue model », HumAngle, 28 mai 2021, consulté le 30 septembre 2022.

S'agissant des enlèvements, les groupes politico-militaires ciblent des personnalités importantes, des humanitaires, des personnels des forces de défense et de sécurité, des fonctionnaires et autorités administratives, religieuses et traditionnelles, des leaders politiques, des opérateurs économiques et tout autre individu pouvant leur fournir de l'argent en échange de sa liberté. Le paiement des rançons pour la libération des otages, surtout étrangers, constitue l'une des principales sources de financement. Ce type de financement reste cependant l'objet de controverses, les autorités concernées niant généralement avoir versé des rançons aux mouvements armés⁹.

Hormis le rançonnement d'otages, les rebelles rackettent des entreprises.

Corruption, rackets et pot-de-vin routiniers constituent des modes de financement pour ces groupes. Ils consistent à obtenir de l'argent des entreprises ou sociétés qui sont implantées dans les territoires soumis au contrôle des groupes armés. Le but est de négocier la poursuite sereine des activités de ces sociétés, qui en contrepartie doivent verser de l'argent aux groupes rebelles ou encore se payer les services de sécurité des groupes armés.

C'est ce qu'on a pu observer en RCA, au plus fort de la crise de 2013. Selon l'ONG Global Witness, qui a publié un rapport sur la question, des sociétés ont ignoré les exactions commises dans le pays par des rebelles armés entre 2012 et 2014 et leur ont versé plusieurs millions d'euros pour continuer à extraire et à exporter, essentiellement vers l'Europe, du bois extrait de ce pays ravagé.

Dans le même sillage, dans une vidéo relayée par des sites et dans les réseaux sociaux, des documents portant sur un accord entre les Ambazoniens et les responsables de la CDC (Cameroon Development Corporation, une entreprise agro-industrielle), ont été publiés. Ils révèlent que l'entreprise se fait racketter par les Ambazoniens et leur a fait des transferts mobiles d'argent afin de continuer à mener ses activités¹⁰.

Toutefois, les groupes politico-militaires opérant en Afrique Centrale se financent aussi par la prédation des ressources naturelles.

⁹ *L'œil du Sahel*, « Extrême-Nord : comment les trois otages ont été libérés ? », 2 juin 2014.

¹⁰ Camerounweb, « Des ambazoniens auraient reçu un financement de 200 000 dollars de la CDC, des documents ont fuité », 08 février 2022.

3- la prédation des ressources naturelles comme source financière des groupes armés en Afrique Centrale

Le financement de la guerre en Afrique Centrale est en outre basé sur la prédation des richesses naturelles¹¹. La prédation peut être définie comme l'action de chasser, de capturer ou d'exploiter des individus, des groupes ou des ressources pour en tirer un profit ou un avantage. La cartographie des groupes armés en Afrique Centrale met en évidence le lien entre leur déploiement et la mainmise sur les ressources naturelles, soulignant que les richesses naturelles nourrissent le financement des conflits tout en étant l'un des principaux enjeux. La prédation des ressources naturelles consiste à exploiter les ressources telles que les minerais, les bois, les pêcheries, les terres agricoles, pour générer des revenus afin de financer les opérations militaires et les politiques des rebelles. Dès lors, les conflits s'auto-entretiennent par la prédation des ressources naturelles, les rentes minières permettant l'achat d'armes et le recrutement de miliciens.

Ce mode de prédation est surtout observable en République Centrafricaine. En effet dans ce pays, longtemps confronté à des conflits armés et à des crises politiques répétées, les groupes armés et les milices locales ont développé des activités prédatrices des ressources naturelles. On note par exemple l'exploitation illicite de mines d'or et de diamants, la déforestation et l'exploitation illicite du bois. Suivant cette logique, des entreprises¹² ont acheté du bois à des sociétés forestières de la RCA, et ont payé en 2013 plus de 3,4 millions d'euros aux rebelles de la Séléka pour continuer d'exploiter les forêts en toute illégalité, à grande échelle et pour des bénéfices considérables¹³. Les exploitants forestiers ont également cédé 127 000 euros aux milices armées Anti-balaka en 2014. Ces versements s'effectuaient aussi, lors de rackets des camions transportant le bois à des barrages installés sur les routes.

Toutes ces activités ont pour but de fournir des revenus importants aux groupes armés, leur permettant de financer leurs activités, renforcer leur ancrage et étendre leur influence dans la sous-région. Elles contribuent aussi à accroître l'instabilité politique et par conséquent l'insécurité généralisée.

¹¹ Marc FEONTIER, « De nouvelles guerres africaines », *Stratégique*, n° 80, 2000.

¹² IFB (française), Sefca (libanaise) et Vicwood Group (chinoise) sont des entreprises d'exploitation forestière en RCA visées dans le rapport de l'ONG Global Witness.

¹³ Global Witness, « Bois de sang, comment l'Europe a aidé à financer la guerre en République centrafricaine », 15 juillet 2015.

De l'exploitation illégale des ressources, au trafic en tous genres, en passant par le vol de bétail et le prélèvement des taxes, les groupes armés se nourrissent des économies locales. En se posant en bénéficiaires, en intermédiaires ou en régulateurs des activités illicites, ils trouvent des ressources nécessaires pour assurer leur survie.

Cependant, à côté de toutes ces activités illicites, les groupes armés réussissent à mobiliser des fonds au-delà des territoires où ils sont implantés. Ils bénéficient ainsi des appuis extérieurs.

B- La mobilisation des appuis extérieurs pour financer la guerre en Afrique Centrale

Les groupes politico-militaires en Afrique Centrale assurent aussi leur financement par des mécanismes exogènes. Ce financement peut être constitué des fonds directs, des fournitures d'armes et munitions, des formations et entraînements ou encore un appui logistique (moyens de transport, de communication et de ravitaillement). Le financement extérieur provient généralement des individus acquis à la cause de ces groupes, mais résidant à l'étranger (1), des Etats et des organisations de la société civile (2) ou même des réseaux criminels transnationaux et internationaux (3).

1- La mise en place des réseaux de financement implantés dans la diaspora

Pour plusieurs raisons, des membres de la diaspora peuvent rallier des mouvements imposés par les groupes armés et financer leurs actions. Il peut s'agir de la solidarité ethnique ou nationale, d'un désir de revanche, d'intérêts socio-politiques ou économiques. L'objectif est de procurer aux combattants qui sont sur place tous les moyens nécessaires afin de gagner la guerre ou du moins faire fléchir les pouvoirs publics.

L'exemple de la diaspora ambazonienne est à ce point fort révélateur. En effet cette dernière est connue pour son engagement et son soutien aux mouvements séparatistes qui luttent pour l'indépendance de l'Ambazonie. Plusieurs des membres de cette diaspora ont été impliqués dans des manifestations ou des campagnes de sensibilisation et de lobbying pour soutenir la cause des séparatistes ambazoniens. Ainsi, au travers des fundraising, qui est un processus de sollicitation et de collecte financière sous forme de dons de particuliers, d'entreprises, de fondations ou d'organismes gouvernementaux cette diaspora mobilise régulièrement des

ressources pour ses combattants afin que ces derniers se ravitaillent en armes pour affronter les Forces de défense et de sécurité camerounaises¹⁴.

2- L'implication des États et de certaines organisations étrangères de la société civile

Les États voisins ou les superpuissances, de même que certaines ONG ont très souvent été impliqués dans le financement des conflits armés en Afrique Centrale¹⁵. Ces derniers ont pour objectifs de défendre leurs intérêts politiques, économiques et stratégiques dans les régions en conflit.

Le 24 février, le journal *Le Monde* publiait un article intitulé « Centrafrique : la France accusée d'avoir armé la Séléka ». Cet article révélait en effet que la France avait livré des armes pour lutter contre les forces gouvernementales centrafricaines.

Par ailleurs, les investigations de l'ANIF ont permis d'établir que les groupes armés, à l'instar de Boko Haram recevaient des soutiens financiers extérieurs de certaines ONG ou des membres des groupes résidents à l'étranger. Certaines ONG servent délibérément ou abusivement de société-écran au financement du terrorisme en Afrique centrale. En effet, les activités de ces organisations échappent généralement au contrôle administratif et financier gouvernemental, ce qui les rend particulièrement vulnérables à l'instrumentalisation des groupes terroristes pour lever et transférer des fonds¹⁶.

Les investigations de l'ANIF sur le cas de l'ONG ABC, qui a reçu au total, plus de 10,5 milliards FCFA pour financer Boko Haram, ont permis d'établir les antécédents accablants de l'ONG ABC : entre autres, elle est internationalement classée comme organe de propagande djihadiste ; elle a des relations avérées avec des groupes terroristes (elle est créée par un membre des Frères musulmans¹⁷, elle a des liens avérés avec plusieurs groupes terroristes) ; les services

¹⁴ Emmanuel MBOM, « La diaspora ambazonienne : une force politique et économique », *Le Messager*, Yaoundé, 15 mars 2020.

¹⁵ ONU, « Le Conseil de Sécurité examine le rôle du trafic des ressources naturelles dans le financement des groupes armés terroristes en Afrique », 06 octobre 2022.

¹⁶ Georges Alain TCHANGO NGALE, « L'argent au service de la terreur : flux financiers illicites et terrorisme dans les sous-régions centrale et ouest-africaine », *CODESRIA, Afrique et développement*, Volume XLIV, No. 1, 2019, PP. 77-100.

¹⁷ Organisation transnationale islamique sunnite fondée en 1928 par Hassan el-Banna à Ismaïlia, dans le nord-est de l'Égypte, ayant pour objectif officiel la renaissance islamique et la lutte non violente contre « l'emprise laïque occidentale » et « l'imitation aveugle du modèle européen » en terre d'Islam.

américains ont mis en évidence le rôle de l'ONG dans le soutien logistique des attentats du World Trade Center en 2001 ; au niveau international, les activités de l'ONG ABC ont été interdites aux USA (2002), au Canada (2004), en Grande-Bretagne (2004), au Pakistan (2004), en Inde, sur soupçons de soutien financier aux organisations terroristes. L'ANIF a abouti à la conclusion de l'utilisation de l'ONG ABC comme instrument de mise à disposition des fonds au profit des combattants de Boko Haram sous le couvert d'activités caritatives. Les conclusions de l'ANIF sont fondées sur : les activités antérieures de l'ONG (rôle établi dans la collecte des fonds pour Al Qaeda) ; l'explosion du volume des dépôts bancaires dès 2012 (coïncidant avec l'intensification des opérations armées de Boko Haram) ; l'origine inconnue des fonds malgré toutes les diligences ; les zones de retrait des fonds et les incompatibilités entre le volume des fonds et les activités réelles de l'ONG sur le terrain¹⁸.

De même, d'après les services internes de renseignement, une association écran contrôlée par la secte Boko Haram utilisait le couvert de l'association à travers ses adeptes pour les mouvements des fonds mobilisés par ses soutiens à l'étranger¹⁹.

3- Le recours aux organisations criminelles ou terroristes transnationales et internationales

Dans leur quête subversive de l'ordre établi, les groupes armés qui pullulent en Afrique Centrale sont amenés à développer des relations de collaboration les uns avec les autres et avec d'autres organisations criminelles internationales. Ces liens impliquent des échanges financiers, des fournitures d'armes et munitions, des alliances stratégiques, des partages d'expériences et de connaissances.

Il a été ainsi établi par exemple que les groupes armés nigériens à l'instar de Boko haram, du MEND et de l'IPPBO étaient liés avec les séparatistes ambazoniens. Ces derniers ont pu bénéficier du soutien financier et logistique de la part de ces autres groupes. Ce soutien a permis aux Ambazoniens de renforcer leurs capacités militaires et de mener des attaques contre les forces de sécurité camerounaises. Le MEND aurait ainsi fourni des armes et des munitions aux Ambazoniens, ainsi que des techniques de guérilla et de sabotage, tandis que les Ambazoniens

¹⁸ GABAC 2017, Cameroun

¹⁹ Georges Alain TCHANGO NGALE, « L'argent au service de la terreur : flux financiers illicites et terrorisme dans les sous-régions centrale et ouest-africaine », Op.cit.

auraient fourni des informations au MEND sur les positions des forces de défense camerounaises.

Suivant la même logique, le leader de l'IPPOB, Nnamdi Kanu avait exprimé, via sa page Facebook en 2017, son soutien aux Ambazoniens pour leur lutte pour l'indépendance. Ce soutien s'était soldé en 2020 par la signature d'un accord de coopération pour le partage des informations et des ressources entre les deux groupes armés.

Quant à l'Is wap, il a bénéficié à ses débuts du financement de l'Etat islamique, qui lui versait en 2016 des sommes de 500.000 dollars tous les quatre mois. Ces sommes sont devenues moins conséquentes à partir de 2017, car l'Is wap était déjà capable de s'autofinancer grâce aux activités commerciales qu'il menait au Nigéria et dans le bassin du lac Tchad²⁰.

Au regard de ce qui précède, il apparaît que les groupes politico-militaires structurent leurs logiques guerrières dans la mobilisation de diverses ressources pour renforcer leur ancrage en Afrique Centrale. Ceux-ci doivent contrôler des secteurs économiques lucratifs pour assurer leur survie. Leur financement résulte alors des activités commerciales ou de leurs activités économiques de fournisseurs de services, des transferts volontaires (cotisations) ou non volontaires (pillages, impôts forcés, rançons), du détournement de l'aide, du contrôle des ressources naturelles, des diasporas, de l'appui financier par des tierces parties. Ils s'inscrivent ainsi dans des conflits de captation de rentes et de prédation²¹. Les conséquences du financement des groupes armés sont désastreuses ; l'instabilité et les violences dans la région, le déplacement des populations et les crises humanitaires, la destruction de l'économie et des infrastructures, la menace pour la sécurité globale.

Leur éradication constitue dès lors des défis pour les gouvernements, qui ne doivent ménager aucun effort pour mettre en œuvre des stratégies efficaces pour stopper cette menace que représentent les groupes armés en Afrique Centrale, des stratégies qui devront être axées sur la privation et l'assèchement de leurs ressources financières.

II- Les stratégies de lutte contre le financement des groupes armés en Afrique Centrale

²⁰ Matteo PUXTON, « Etat islamique au Nigéria : le nouveau champ de bataille des djihadistes, France Soir, 5 juin 2019.

²¹ Jean-François BAYART, *L'Etat en Afrique : la politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

Il est indéniable que les groupes armés constituent une menace grave pour la paix, la sécurité ainsi que pour la jouissance des droits de l'Homme et le développement économique et social des États dans lesquels ils opèrent. C'est la raison pour laquelle il est urgent et nécessaire de promouvoir des mesures efficaces pour non seulement combattre ces groupes mais aussi prévenir leur résurgence. La haute dépendance en ressources naturelles qui offre l'opportunité aux groupes armés de s'autofinancer par prédation, le rançonnement d'otages, la taxation, les financements des diasporas et des puissances étrangères sont autant de sources de financement des groupes politico-militaires et contre lesquelles les gouvernements doivent trouver des stratégies adaptées. Si la lutte contre la rébellion doit être multidimensionnelle, notamment à travers la restauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national, la promotion de la justice et d'une gouvernance et gestion équitable des ressources naturelles, l'un des axes prioritaires devrait cependant viser à les priver de leurs ressources, car ces dernières leur permettent non seulement de constituer leur arsenal de guerre, mais également d'assurer leur survie et leur entretien. Dès lors, la lutte contre le financement de la rébellion doit promouvoir d'abord une approche multidimensionnelle au niveau des États concernés (A) et ensuite une mutualisation des moyens et des efforts aux niveaux transnational et international (B).

A- La promotion d'une approche multisectorielle au niveau national

Lutter contre le financement des groupes politico-militaires en Afrique Centrale revient tout d'abord à éradiquer les causes de leur émergence. La pauvreté et les inégalités économiques, la corruption, l'injustice et la mauvaise gouvernance, les conflits ethniques et religieux, le manque de démocratie et de participation politique et les influences extérieures²² participent des facteurs qui favorisent l'émergence et la résurgence des groupes politico-militaires en Afrique Centrale. C'est tout naturellement que la lutte contre le financement des groupes armés devra prendre en compte ces facteurs dans l'élaboration des stratégies visant à les priver de leurs ressources financières.

Il s'agira notamment de promouvoir l'amélioration de la gouvernance et le renforcement de la sécurité nationale (1), le renforcement des législations nationales et la promotion de la justice (2) et le renforcement de la coopération entre les pouvoirs publics et la société civile (3).

²² Thierry VIRCOULON, « Les groupes politico-militaires en Afrique Centrale : une analyse des causes de leur émergence », Paris, IFRI, 2020.

1- L'amélioration de la gouvernance et le renforcement de la sécurité nationale pour lutter contre le financement des groupes politico-militaires en Afrique Centrale

Le financement des groupes armés est un élément clé de leur capacité à mener des opérations et à maintenir leur influence dans la région. Pour donc lutter contre le financement de ces groupes, il est essentiel d'améliorer la gouvernance et de renforcer la sécurité sur l'ensemble du territoire nationale.

Il faudra donc pendre des mesures visant la restauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national, la promotion de la justice et de la gestion équitable des ressources naturelles.

Pour restaurer l'autorité de l'Etat, il faudrait renforcer les institutions étatiques telles que les forces de défense, la justice, l'administration territoriale afin qu'elles puissent exercer leur autorité de manière efficace. De plus, il faudrait décentraliser le pouvoir afin de donner plus de pouvoirs aux autorités locales pour gérer urgemment et promptement les affaires de leurs territoires. Il faudrait en outre améliorer les services publics tels que l'éducation, la santé, les infrastructures en facilitant leur accès à tous.

Bien plus, il faudrait associer les citoyens aux processus d'élaboration des politiques publiques et de prise de décision.

Il faudrait aussi assurer la sécurité en renforçant les capacités des forces de défense et de sécurité, en améliorant la coopération et en rétablissant la confiance entre ces dernières et les communautés locales, également en luttant contre la corruption, l'impunité et les abus.

Par ailleurs pour lutter contre le trafic illicite des ressources naturelles, il faudrait mettre en place des processus de traçabilité et de certification des ressources naturelles pour empêcher les flux financiers illicites provenant des ressources naturelles, améliorer la gouvernance des ressources naturelles en faisant en sorte que les richesses publiques profitent à la majorité de la population et non à quelques membres des élites²³, assurer un soutien non seulement aux communautés locales par la mise en œuvre de programmes de développement économique local mais aussi aux organisations de la société civile.

²³ FMI, "Financer la paix et la stabilité",

2- Le renforcement des législations nationales et la promotion de la justice dans la lutte contre le financement des groupes politico-militaires en Afrique Centrale

Puisque les conflits armés en Afrique Centrale sont des activités lucratives s'autofinçant par le pillage et l'exploitation des ressources naturelles, le financement de la rébellion devrait être prévu et réprimé par les législations nationales. Les actions concrètes viseraient à procéder à un renforcement des réglementations et des lois, l'adoption des lois anti-blanchiment, le renforcement des réglementations bancaires et financières, le renforcement des systèmes de contrôle et de surveillance des flux financiers existants, l'utilisation de l'intelligence artificielle pour détecter les transactions suspectes²⁴. Il faut également réglementer la collecte publique des fonds afin de veiller à ce que les recettes ne soient pas utilisées pour financer les groupes armés.

S'agissant de la justice, la corruption et l'impunité sont des obstacles majeurs à la restauration de l'autorité de l'État. Il est donc important de lutter contre ces phénomènes en renforçant les institutions de contrôle et de régulation, en améliorant la transparence et la responsabilité et en poursuivant les auteurs des infractions. De ce fait, les institutions judiciaires devraient être renforcées par la mise en place des programmes de formation et de renforcement des capacités pour les personnels judiciaires et le soutien aux enquêtes et aux poursuites.

3- Le renforcement de la coopération entre les pouvoirs publics et le secteur privé

La coopération entre les pouvoirs publics et le secteur privé est un point négligeable dans la lutte contre le financement des groupes politico-militaires en Afrique Centrale. Cette coopération peut prendre plusieurs formes, notamment le partenariat public-privé, l'échange d'informations, la formation et le renforcement des capacités.

Les pouvoirs publics et le secteur privé peuvent travailler ensemble pour financer des projets de développement économique. Ils peuvent partager des informations sur les activités des groupes armés et les réseaux de financement, par conséquent aider à identifier et bloquer les flux de financement²⁵.

²⁴ GAFI, L'utilisation de la technologie pour lutter contre le blanchiment d'argent, 2022.

²⁵ ONU, « Renforcement de la coopération entre le système des Nations Unies et la Région de l'Afrique Centrale pour le maintien de la paix et de la sécurité », Répertoire de la pratique du Conseil de Sécurité, 2002.

Cependant, les activités des groupes armés dépassant le seuil des limites nationales, il importe alors d'implémenter une approche transnationale et internationale.

B- La mutualisation des efforts et des moyens de lutte au niveau transnational et international

Les groupes armés ont la capacité d'opérer au-delà des frontières nationales, en établissant des réseaux et des alliances avec d'autres groupes armés, des organisations criminelles et des acteurs étatiques ou non-étatiques. Ils peuvent ainsi, étendre leurs zones d'opération au-delà des frontières nationales en créant des réseaux de soutien et de logistique dans les États voisins, ils peuvent mobiliser des réseaux de financement au-delà des frontières nationales, ils peuvent utiliser les réseaux sociaux et les applications de messagerie pour communiquer, coordonner leurs actions et recruter de nouveaux membres. Ils peuvent surtout mener toute sorte de trafic illicite transfrontalier.

Étant donné le caractère transnational de leurs activités, il s'avère donc important d'accroître la coopération régionale (1) et internationale (2) entre les États pour renforcer la lutte contre les activités génératrices de revenus pour les rebelles.

1- le renforcement de la coopération régionale en matière de lutte contre le financement des groupes armés

La coopération régionale en matière de lutte contre le financement des groupes politico-militaires suggère que les États travaillent ensemble pour partager des informations et coordonner leurs efforts. Pour ce faire, les États devraient d'abord mettre sur pied un cadre institutionnel qui définirait la coordination régionale de lutte contre le financement des groupes armés. Ce cadre définirait également les rôles et les responsabilités des États membres de cette organisation régionale.

Ensuite le cadre institutionnel établirait un système de partage d'informations et de renseignements entre les États membres. On pourrait également créer un centre régional d'analyse et de traitement des informations. Par conséquent, des formations et des séminaires devront être organisés pour renforcer les capacités des Agents des États membres.

La lutte contre le financement des groupes armés politico-militaires passe aussi par lutte contre le blanchiment d'argent et le trafic illicite des ressources naturelles. En décembre 2021, le Groupe d'action intergouvernementale contre le blanchiment en Afrique de l'Ouest a affirmé

dans un rapport que l'Israp blanchirait au moins 18 milliards de naira (environ 36 millions de dollars) chaque année grâce au système financier nigérian²⁶. Par ailleurs, le trafic illicite des ressources naturelles à des fins de financement des guerres civiles est soutenu par la facilité des mouvements transfrontaliers de ces mêmes ressources en raison des défis liés à la sécurisation des frontières.

Par conséquent, les États de la région devraient mettre en place des mécanismes de contrôle et de régulation de tout mouvement transfrontalier, en assurant la formation et le renforcement des capacités des forces de sécurité, le renforcement des capacités techniques, technologiques et humaines visant à renforcer la sécurité aux frontières en vue de réduire les exportations et les mouvements illicites de ressources naturelles et des produits de consommation. Ils devraient coordonner leurs efforts et élaborer des stratégies communes pour lutter contre le financement des groupes armés, en instaurant des mécanismes de suivi, de surveillance et de contrôle des activités de ces groupes, utiliser les renseignements recueillis dans les enquêtes financières afin de détecter et démanteler les groupes armés, créer un mécanisme régional de suivi des flux financiers, mettre sur pied des mécanismes de gel des avoirs des individus et des entreprises liés aux groupes armés, mettre un embargo sur les armes et les biens stratégiques.

La lutte contre le financement des groupes armés passe par ailleurs par la création d'un système de surveillance des réseaux sociaux et le développement de modes paiement et de crypto monnaies sécurisées²⁷. Ce qui implique l'assistance des partenaires internationaux.

2- La promotion de la coopération internationale dans la lutte contre le financement des groupes armés en Afrique Centrale

La complexité des réseaux de financement des groupes armés, qui impliquent souvent des acteurs divers et des canaux informels, pose un défi majeur pour la lutte contre le financement de ces groupes. La coopération internationale s'avère dès lors essentielle à la lutte contre le financement des groupes armés, car les États de la région ne peuvent pas lutter seuls contre ce phénomène qui suppose une approche globale et coordonnée. La nécessité de coordonner les efforts de coopérations internationale avec les initiatives nationales et régionales pour lutter

²⁶ Kunle SANNNI, « NFIU reacts to ECOWAS'GIABA report on Israp's money laundering activities in Nigeria », Premium Times, 06 décembre 2021, consulté le 30 septembre 2022.

²⁷ Bruce SCHNEIER, *Cryptographie appliquée*, John WILEY & Sons, 1994.

contre le financement des groupes armés s'impose donc. Les États doivent établir des partenariats avec les organisations internationales et les pays donateurs.

Cette coopération devrait consister en un partage des informations et des meilleures pratiques pour lutter contre le blanchiment d'argent. Les partenaires internationaux devraient fournir une assistance technique et financière pour renforcer les capacités des États de la région dans la lutte contre le financement des groupes politico-militaires. Ils doivent établir un mécanisme de suivi et d'évaluation de la coopération régionale afin d'évaluer les progrès et les défis et réadapter les réponses engagées. Ils doivent aussi développer des stratégies pour lutter contre les réseaux de financement, notamment en termes de sanctions économiques et financières.

Conclusion

En définitive, la lutte contre le financement des groupes armés en Afrique centrale est un défi complexe qui nécessite une réponse globale et coordonnée²⁸. Les stratégies présentées dans cet article, telles que le renforcement des réglementations et des lois, l'utilisation de l'intelligence de la technologie, le soutien aux communautés locales, les sanctions économiques, la formation et le renforcement des capacités, la coopération régionale et internationale, peuvent contribuer à réduire les flux financiers illicites et à affaiblir les groupes armés.

Cependant, il faut noter que la lutte contre le financement des groupes armés en Afrique centrale est un processus qui se veut à long terme et nécessite une volonté politique constante et une coordination efficace des acteurs concernés. Il faut aussi signaler que les défis spécifiques de la région à l'instar de la corruption, la pauvreté et l'instabilité politique sont à prendre en compte pour une implémentation efficace et efficiente de ces mesures.

C'est donc dire que la lutte contre le financement des groupes armés en Afrique centrale requiert une approche holistique combinant aussi bien les dimensions économiques, politiques et sociales de la sécurité régionale. Pour ce faire, les États, les organisations internationales et la société civile devraient travailler ensemble, mutualiser les efforts et les moyens afin d'enrayer définitivement ce phénomène des groupes armés et promouvoir durablement la paix et la sécurité en Afrique Centrale.

²⁸ ONU, Stratégies de lutte contre le financement des groupes armés, 2020.

Bibliographie

- Aina OJONUGWA, « Iswap generates N14.8b annually in lake Chad Region », The Will, 5 décembre 2021.
- BBC, « Le rôle des réseaux sociaux dans le financement des groupes armés », 2022.
- Bruce SCHNEIER, *Cryptographie appliquée*, John WILEY & Sons, 1994.
- Camerounweb, « Des ambazoniens auraient reçu un financement de 200 000 dollars de la CDC, des documents ont fuité », 08 février 2022.
- Cybersecurity Journal, « Le rôle des réseaux sociaux dans le financement des groupes armés », 2022.
- Centre International pour la Fiscalité et le Développement, « Pourquoi les groupes armés imposent-ils des taxes ? leurs motifs ne sont pas seulement pécuniers », 1er avril 2022.
- Crisis group, « Les groupes armés en Afrique centrale : un défi pour la sécurité régionale » ; N° 115, 17 mars 2016.
- Emmanuel MBOM, « La diaspora ambazonienne : une force politique et économique », Le Messenger, Yaoundé, 15 mars 2020.
- FMI, « Financer la paix et la stabilité », 2022.
- GABAC, Rapport d'activités 2017, 2017.
- GAFI, « L'utilisation de la technologie pour lutter contre le blanchiment d'argent », 2022.
- Georges Alain TCHANGO NGALE, « L'argent au service de la terreur : flux financiers illicites et terrorisme dans les sous-régions centrale et ouest-africaine », CODESRIA, Afrique et développement, Volume XLIV, No. 1, 2019, PP. 77-100.
- Global Witness, « Bois de sang, comment l'Europe a aidé à financer la guerre en République centrafricaine », 15 juillet 2015.
- IRIN, « Le financement des groupes armés en Afrique Centrale », 2020.
- Jean-François BAYART, *L'Etat en Afrique : la politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.
- Jean-Pierre CHAUVEAU, Jean-Christophe DEBERRE, « Les conflits Armés en Afrique Centrale : une analyse économique », Paris, Afrique Contemporaine, 2019.

- Jeuneafrique, « Cameroun : les Ambazoniens et le business du kidnapping », 09 mai 2022.
- Joseph Vincent NTUDA EBODE, « Les enfants soldats dans les crises africaines : entre logique militaire et stratégies politiques », Guerres mondiales et conflits contemporains, n° 222, 2006.
- Joseph Vincent NTUDA EBODE, Mark BOLAK FUNTEH, et al., « Le conflit Boko Haram au Cameroun : Pourquoi la paix traîne-t-elle? », Yaoundé, Friedrich Ebert Stiftung, 2017, PP. 13-14.
- Journal of African Security, « Le financement des groupes armés en Afrique Centrale : un défi pour la sécurité régionale », 2020.
- Kunle ADEBAJO, « new info on zakat collection, distribution throws light on Iswap's revenue model », HumAngle, 28 mai 2021.
- Kunle SANNI, « NFIU reacts to ECOWAS'GIABA report on Iswap's money laundering activities in Nigeria », Premium Times, 6 décembre 2021.
- L'Œil du Sahel, « Extrême-Nord : comment les trois otages ont été libérés ? », 2 juin 2014.
- Marc FEONTIER, « De nouvelles guerres africaines », Stratégique, n° 80, 2000.
- MYTF1News, « Nigéria : Boko Haram une combinaison monstrueuse d'Al-Qaïda et de l'Etat islamique », 2019.
- Matteo PUXTON, « Etat islamique au Nigéria : le nouveau champ de bataille des djihadistes, France Soir, 5 juin 2019.
- OCDE, « Les trafics illicites en Afrique Centrale », 2019.
- ONU, « Renforcement de la coopération entre le système des Nations Unies et la Région de l'Afrique Centrale pour le maintien de la paix et de la sécurité », Répertoire de la pratique du Conseil de Sécurité, 2002.
- ONU, « Stratégies de lutte contre le financement des groupes armés », 2020.
- ONU, « Le Conseil de Sécurité examine le rôle du trafic des ressources naturelles dans le financement des groupes armés terroristes en Afrique », 06 octobre 2022.
- Philippe HUGON, « L'économie des conflits en Afrique », Revue Internationale et Stratégique, N° 43, 2001, PP. 152-169.

- Radoslav STOJANOVIC, « L'interdépendance dans les relations internationales », Revue internationale des sciences sociales, Vol XXX, N°2, PP 251-265, 1978.
- Revue Africaine de droit et d'économie, « Les défis de la lutte contre le blanchiment d'argent en Afrique Centrale, 2019.
- Thierry VIRCOULON, « Les groupes politico-militaires en Afrique Centrale : une analyse des causes de leur émergence », Paris, IFRI, 2020.
- This Day, « Iswap and Nigeria's financial system, 12 décembre 2021.